



LA CPN EFP ET L'APAN DMT,
DE LA BRANCHE DES PRESTATAIRES
MÉDICO-TECHNIQUES VOUS INFORMENT ...

CQP IMTAD

INTERVENANT MÉDICO-TECHNIQUE À DOMICILE

Entreprises PSDM / PSAD, recrutez, formez et professionnalisez vos salariés avec le **PREMIER Certificat de Qualification Professionnelle "Intervenant Médico-Technique à Domicile"** en alternance, formation continue ou VAE. **RNCP n° 40657**
Financement OPCO EP possible



4 BLOCS DE COMPÉTENCES

12 Modules de formation



PARCOURS PERSONNALISÉS

Formation en alternance
Contrat de professionnalisation et période de reconversion
VAE
Formation continue

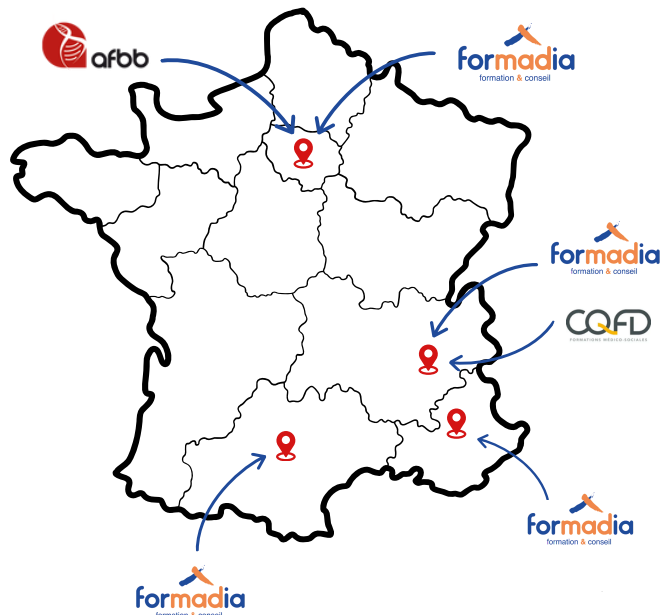


DURÉE & MODALITÉS

364 heures sur 11 mois : présentiel, distanciel et/ou e-learning (cf. détail sur les sites des organismes de formation)

- **Préparer** les interventions dans le cadre des parcours de soins selon l'organisation définie par l'entreprise
- **Intervenir** au lieu de vie des personnes soignées dans le cadre des prestations médico-techniques
- **Réaliser** des prestations médico-techniques d'accompagnement et de suivi au domicile des personnes soignées et/ou à distance tout au long de la prise en soin
- **Réaliser** le suivi administratif et les opérations de clôtures des prestations médico-techniques

Déploiement de la formation sur d'autres régions à partir de janvier 2027



3 ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS PAR LA BRANCHE POUR DÉPLOYER LA FORMATION EN RÉGION



Le **CQP IMTAD** s'adresse aux **publics suivants** :

- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion professionnelle
- Etudiants majeurs issus de la formation initiale
- Nouveaux entrants dans la branche et dans le métier visé
- Salariés de la branche exerçant tout ou partie du métier

(Prérequis : 18 ans, permis B)

Programme, organisation, plannings : **cliquez sur la carte**

Soutenu par :

